

Une nouvelle communauté à Notre-Dame de la Garde

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 11 février 2016



Samedi 6 février 2016, Mgr **Georges Pontier** et le Père **Jacques Bouchet**, recteur, ont accueilli la nouvelle communauté des sœurs qui vont être chargées de l'accueil, de la liturgie et de la librairie à [Notre-Dame de la Garde](#). Il s'agit des Sœurs de Notre-Dame de la Salette. Elles prennent la suite des Franciscaines Missionnaires de Marie qui ont quitté Notre-Dame de la Garde il y a un an.

La nouvelle communauté comprend trois religieuses : Sœur **Fara Clotilde** et Sœur **Lucile**, originaires de Madagascar, et Sœur **Maria**, Birmane. Pour la célébration d'accueil, les religieuses étaient accompagnées de leur supérieure générale et d'une quarantaine de sœurs de leur congrégation, venues notamment de Digne et de Gap. Mgr Pontier a déclaré :

« Ici, elles enrichiront le charisme d'accueil propre à ce lieu qui voit passer deux millions de personnes par an, dont beaucoup montent pour être accueillies par tous ceux qui servent ici, les chapelains, les religieuses, les consacrés, le personnel et les bénévoles.

»

La congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Salette a été fondée par une Marseillaise, **Henriette Deluy-Fabry** en 1872, après les apparitions mariales à La Salette (en Isère) en 1846. Elle est encouragée par Pie IX en 1866. Le 20 décembre 1872, les sept premières Religieuses Réparatrices montent au Sanctuaire. Puis elles accompagnent les Missionnaires de La Salette en Belgique et en Pologne. Elles reçoivent, dans la région grenobloise, la direction d'une maison pour personnes handicapées, la responsabilité de la Chapelle de l'Adoration et d'un dispensaire. Au début du XXe siècle, un élan missionnaire se développe.

Les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame de La Salette sont érigées par l'évêque de Soissons dans son diocèse en 1930. Elles accompagnent les Missionnaires de La Salette en France (Notre-Dame de l'Hermitage, Chalons-sur-Saône et Alai-Francheville), en Suisse, en Belgique, au Canada, aux Etats-Unis, en Italie - " pour le service des Pères" et " pour toute œuvre d'apostolat féminin ". En 1955, l'union des deux branches commence, à la demande des Religieuses Réparatrices, et sera approuvée par Rome à la veille de la clôture du Concile en 1964. En 1997, en Angola, une communauté des Sœurs Messagères de Notre-Dame de La Salette est reconnue par l'Évêque de Benguela. Elles fusionnent avec les Sœurs de La Salette en 2004.

Aujourd'hui, les Sœurs de Notre-Dame de La Salette sont 266 dans 11 pays (Brésil, Madagascar, Philippines, Etats-Unis, Pologne, Angola, Myanmar, Italie...). En France, elles sont présentes dans 11 diocèses. Elles sont au service des personnes âgées, des malades, dans des maisons d'accueil, ainsi que dans des sanctuaires et des paroisses.